



# Déploiement des ELSP ?

## LETTRE OUVERTE

Draveil, le Jeudi 17 décembre 2020

**Monsieur Dupond-Moretti**  
**Garde des Sceaux, ministre de la Justice**

Ministère de la Justice  
13 Place Vendôme  
75 042 PARIS Cedex 01

Objet : Déploiement des ELSP

Monsieur le ministre de la Justice,

Le 22 septembre 2020 à Clairvaux, vous avez annoncé le déploiement de 19 Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire (ELSP), d'ici la fin de l'année et 44 supplémentaires pour 2021.

Le syndicat National Pénitentiaire Force Ouvrière ne peut qu'être ravi de la mise en place de ces ELSP, projet que nous portons, mais pas à n'importe quel prix !

Pour Force Ouvrière, la conjoncture actuelle est préoccupante : notre profession n'attire plus, et nous n'arrivons toujours pas à fidéliser malgré le dispositif mis en place par la DAP et que nous avons dénoncé en son temps. En effet, rien que sur la seule Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris, pas moins de 264 demandes de départ ont été enregistrées en 2020 représentant près de 6% des effectifs et déjà 31 demandes pour 2021 !

Ainsi, comment va-t-on créer 44 ELSP en 2021 ? Où va-t-on trouver le personnel ?

Depuis plusieurs mois déjà, de nombreux établissements ont prélevé des Surveillants de détention pour mettre en place les Quartiers d'Évaluation à la Radicalisation (QER) ou des Unités pour Détenus Violents (UDV) sans apport de personnel, cette situation ne peut plus perdurer.

Le syndicat National Pénitentiaire Force Ouvrière, demande que les effectifs et les organigrammes de référence soient abondés afin que le déploiement des ELSP ne se fassent pas à moyens constants, dégradants un peu plus la sécurité des Personnels et des structures.

Le syndicat National Pénitentiaire Force Ouvrière sollicite une audience au sujet de la mise en œuvre de ces ELSP afin d'anticiper au mieux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN